

Le projet de demi-échangeur reste au cœur des débats

Le principal sujet du conseil municipal de Reventin-Vaugris du jeudi 4 mars portait sur le projet de demi-échangeur autoroutier.

Par Dominique JOSSET - Hier à 15:16 | mis à jour à 15:23 - Temps de lecture : 2 min



L'inquiétude et l'insatisfaction sur l'emplacement du futur demi-échangeur autoroutier mobilisent toujours les élus reventinois. Photo Le DL /Dominique JOSSET

Rappelons que le conseil municipal est favorable à la création d'un demi-échangeur, seule son implantation par rapport au projet établi par Vinci Autoroutes fait débat. L'implantation dit "centre" a la faveur des collectivités. La liste majoritaire du conseil milite pour un tracé sud, argumentant l'inévitable cassure du village entre le quartier du Vieux Vaugris et celui du centre-bourg. La délibération soumise aux élus présents jeudi porte sur l'évaluation environnementale du tracé. Il est fait mention des émissions de CO2, de la dégradation des eaux souterraines, ainsi que de la destruction ou du dérangement d'habitats de la faune et de la flore. Bien sûr, il y a toujours les problématiques d'aménagements alentour et de la sécurité routière.

« Comment peut-on décider de l'implantation d'un échangeur sans prendre en compte l'avis de la commune concernée ! »

Pour la liste minoritaire, Didier Larose ne comprend pas la relation de cause à effet entre la loi Énergie Climat de 2019 mentionnée dans l'un des paragraphes et l'entrée de l'échangeur. Il trouve aussi que les arguments avancés dans cette délibération ne sont pas assez étayés. Il réaffirme sa position de voir Reventin-Vaugris bénéficiaire du demi-échangeur, quel que soit son emplacement. Lætitia Bieuvelet le rejoint dans ce sens, en disant : « En se battant pour le tracé sud, ne risque-t-on pas de perdre l'échangeur ? » De son côté, Roger Boiton ne voit pas ce que le contenu de la délibération proposée apporte de plus au projet autoroutier.

Pour la liste majoritaire, Jean-Luc Leicher dit : « Comment peut-on décider de l'implantation d'un échangeur sans prendre en compte l'avis de la commune concernée ! » Propos quasi similaires tenus par son collègue Bertrand Autissier. Jean-Claude Marticoréna fait remarquer de nombreux points noirs soulevés lors des études du tracé centre et pas encore résolus par Vinci Autoroutes.

Soumise au vote, cette délibération a été majoritairement adoptée, avec trois voix contre et une abstention.

La prochaine réunion du conseil municipal sera consacrée au vote du budget primitif 2021.

A lire aussi

- **Demi-échangeur de Vienne-Sud : le débat rebondit en conseil départemental**
- **Demi-échangeur de Vienne-sud : des panneaux qui alarment les opposants à l'option centre**
- **Demi-échangeur de Vienne-sud : retour sur cinq ans de rebondissements**
- **Demi-échangeur de l'A7 : l'enquête publique repoussée**
- **La Région débloque 8,2 millions d'euros pour les futurs échangeurs de l'A7**
- **L'État valide le demi-échangeur autoroutier de Vienne-Sud**